



Membres		
Membres afférents au Conseil Municipal	Membres en exercice	Votants
39	39	39

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES QUI LUI A ÉTÉ ACCORDÉE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL CONFORMÉMENT À L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES : PÉRIODE DU 15 AU 25 JUIN 2020

Mairie de Draguignan

**EXTRAIT des Registres des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Draguignan**

Séance du 10 juillet 2020

L'An deux mille vingt et le 10 juillet à dix-huit heures, le CONSEIL MUNICIPAL, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Richard STRAMBIO, Maire.

PRÉSENTS :

RICHARD STRAMBIO, GRÉGORY LOEW, SOPHIE DUFOUR, FRANÇOIS GIBAUD, CHRISTINE NICCOLETTI, JEAN-YVES FORT, BRIGITTE DUBOUIS, HUGUES BONNET, SYLVIE FRANÇIN, ALAIN HAINAUT, DANIELLE ADOUX COPIN, LISA CHAUVIN, BERNARD BONNABEL, MARIE-CHRISTINE GUIOL, ALAIN VIGIER, MICHEL PONTE, BRUNO SCRIVO, ANNE-MARIE COLOMBANI, CHRISTIAN MAMECIER, RICHARD DEVILETTE, SYLVIANE NERVI SITA, MARTINE ZERBONE, ÉVELYNE LORCET, RICHARD TYLINSKI, OLIVIER GORDE, MAGALI TROIN DAL VECCHIO, LAURELINE AUBOURG BASTIANI, JEAN-DANIEL SANTONI, CHRISTINE VILLELONGUE, JEAN-BERNARD MIGLIOLI, CHRISTELLE VERNERT LENORMAND, MATHIEU WERTH

PROCURATIONS :

CHRISTINE PRÉMOSELLI à RICHARD STRAMBIO, STÉPHAN CÉRET à SYLVIE FRANÇIN, FRANÇOISE MAURICE à BRIGITTE DUBOUIS, JEAN-PIERRE SOUZA à GRÉGORY LOEW, RENÉ DIES à CHRISTINE VILLELONGUE, CAMILLE DIQUELOU à JEAN-BERNARD MIGLIOLI, PHILIPPE SCHRECK à CHRISTELLE VERNERT LENORMAND

ABSENTS :

Secrétaire de Séance : MARIE-CHRISTINE GUIOL

Publié le : 10 JUIL. 2020

RAPPORTEUR : RICHARD STRAMBIO

Le Conseil Municipal est invité à prendre acte des décisions prises par Monsieur Richard STRAMBIO, Maire de Draguignan, au cours de la période allant du 16 juin 2020 au 25 juin 2020, en vertu de la délégation de compétences qui lui a été accordée par l'assemblée délibérante par délibération n° 2020-031 du 11 juin 2020 conformément à l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales :

N°	DATE	OBJET	MONTANT	DATE FIN/ DURÉE
20-189	16/06/2020	Convention conclue avec l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Var pour assurer la mise en place de dispositifs préventifs de secours lors des manifestations estivales 2020	1 660 €	/
20-190	16/06/2020	Signature d'un bail à loyer avec Madame Jennifer MARTINEZ pour un local en rez-de-chaussée avec réserve et sanitaire au 1 ^{er} étage d'une superficie totale de 50,95 m ² dans l'immeuble en copropriété sis 1 bis rue des Marchands afin d'installer une activité de cosmétique naturelle et d'atelier peinture	50,95 €/mois	15/06/20 au 14/06/23
20-191	16/06/2020	Convention conclue avec Monsieur Claude BEDFER, mandataire du groupe "JIG IS UP", pour l'organisation d'une représentation musicale le 2 juillet 2020 sur la place des Comtes de Provence, dans le cadre des Apéros Concerts	360 €	2/07/20
20-192	16/06/2020	Convention conclue avec Monsieur Eric BERGER, mandataire du groupe "BLACKFLY", pour l'organisation d'une représentation musicale le 2 juillet 2020 sur la place du Marché, dans le cadre des Apéros Concerts	520 €	2/07/20
20-193	16/06/2020	Convention conclue avec Monsieur Anthony BARDOU, mandataire du groupe "THONY CROONER", pour l'organisation d'une représentation musicale le 2 juillet 2020 sur le boulevard Clemenceau (bas), dans le cadre des Apéros Concerts	200 €	2/07/20
20-194	16/06/2020	Convention conclue avec Madame Dominique COMBEMALE, mandataire du groupe "OLDIZ", pour l'organisation d'une représentation musicale le 2 juillet 2020 sur la place du Dragon, dans le cadre des Apéros Concerts	390 €	2/07/20
20-195	16/06/2020	Convention conclue avec Madame Laure AGULLANA, mandataire du groupe "LAURA'S", pour l'organisation d'une représentation musicale le 2 juillet 2020 sur le boulevard Clemenceau (haut), dans le cadre des Apéros Concerts	100 €	2/07/20

20-196	16/06/2020	Convention conclue avec Monsieur Augustin CAUTELLIER, mandataire du groupe "SUGGY", pour l'organisation d'une représentation musicale le 2 juillet 2020 sur le boulevard Clemenceau (milieu), dans le cadre des Apéros Concerts	300 €	2/07/20
20-197	16/06/2020	Convention conclue avec Monsieur Thierry BOURGEOIS, mandataire du groupe "EXIT", pour l'organisation d'une représentation musicale le 2 juillet 2020 sur la place Claude Gay, dans le cadre des Apéros Concerts	400 €	2/07/20
20-198	16/06/2020	Convention conclue avec Madame Caroline JEAN, mandataire du groupe "B&K", pour l'organisation d'une représentation musicale le 2 juillet 2020 rue République, dans le cadre des Apéros Concerts	300 €	2/07/20
20-199	16/06/2020	Convention conclue avec Madame Sylvaine BERRY, mandataire du groupe "WATSON", pour l'organisation d'une représentation musicale le 9 juillet 2020 sur la place Cassin, dans le cadre des Apéros Concerts	600 €	9/07/20
20-200	16/06/2020	Convention conclue avec Madame Nicole POPA, mandataire du groupe "FOLK IT", pour l'organisation d'une représentation musicale le 2 juillet 2020 sur la place Cassin, dans le cadre des Apéros Concerts	450 €	2/07/20
20-201	16/06/2020	Convention conclue avec Monsieur Gérard VALERO, mandataire du groupe "OCKNAM", pour l'organisation d'une représentation musicale le 9 juillet 2020 sur le boulevard Clemenceau, dans le cadre des Apéros Concerts	250 €	9/07/20
20-202	19/06/2020	Règlement des honoraires de Maître FURTMAR dans le cadre du droit à la protection fonctionnelle de deux agents de la Police Municipale ayant subi un outrage dans l'exercice de leur fonction	2 160 € TTC	19/06/20
20-203	19/06/2020	Marché à procédure adapté sans publicité ni mise en concurrence n° 20.036 conclu avec la société ENERIA située à Montlhéry (91)	Forfait annuel 1 734 €	19/06/20 au 18/06/24
20-204	19/06/2020	Usage du droit de préemption urbain à l'occasion de la vente de terrain cadastrées section AO numéros 186,187 et 191 sise 204 avenue du 4 septembre appartenant à la société « FINADOM CONSTRUCTION »	248 000 €	19/06/20
20-205	19/06/2020	Règlement des honoraires de Maître CAPIAUX dans le cadre du contentieux opposant Monsieur Serge RODRIGUEZ à la Commune concernant un litige d'urbanisme	2 400 € TTC	19/06/20

Envoyé en préfecture le 10/07/2020

Reçu en préfecture le 10/07/2020

Affiché le **10 JUIL. 2020**

ID : 083-218300507-20200710-2020_077-DE

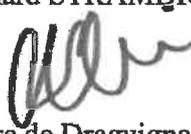
20-206	25/06/2020	Convention d'occupation à titre précaire et gracieux d'un local en rez-de-chaussée sis rue Notre-Dame-du-Peuple à l'association COLIBRIS83-DRACÉNIE	/	24/06/20 au 23/06/23
--------	------------	---	---	-------------------------

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé qui précède,

- Prend acte des décisions prises par Monsieur Richard STRAMBIO, Maire de Draguignan, au cours de la période allant du 16 juin 2020 au 25 juin 2020, en vertu de la délégation de compétences qui lui a été accordée par l'assemblée délibérante par délibération n° 2020-031 du 11 juin 2020 conformément à l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales

Fait à Draguignan, le 10 juillet 2020

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération,

 Richard STRAMBIO

Maire de Draguignan